
 DATE DE LA CONVOCATION
 27/06/2023

Ont pris part aux délibérations : 9

L'an deux mille vingt-trois et le trois juillet à dix-huit heures trente,
 Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances au Foyer Communal,
 sous la Présidence de Mr le Maire, Jean-Marie CASTELLVI.

Etaient présents : CASTELLVI Jean-Marie, IAQUINTA Antoine, DUPONT
 Liliane, HALLOSSERIE Laurent, GODEMENT DELMOTE Murielle, LEICK
 Hervé, BÉJUI HUGUES Hélène,

Absent(s) :

Procuration(s) OSTERMANN Ole, donne pouvoir à GODEMENT DELMOTE
 Murielle

RICO William donne pouvoir à IAQUINTA Antoine

Secrétaire de séance : Liliane DUPONT

Ouverture de séance à 18h36.

Approbation
du compte-rendu de séance
du 10 mai 2023

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de séance du 10 mai 2023.
 Pour : 9

Même séance

- 1) **Café associatif « arrêté de mise à disposition »**
- M. le Maire rappelle que le local du café associatif est en catégorie 5,
 donc rien ne l'empêche d'ouvrir.
- Un arrêté de mise à disposition jusqu'au mois de septembre est fait
 après la date d'échéance, nous mettrons en place une convention.

Même séance

- **2) DM budget m14 2023 (Modification de l'affectation de résultat)**

DEL_2023.07.03.01
DM01

Acte administratif déposé
 le
 en Préfecture du Gard

Le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur les virements de crédit néc
 dépenses.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les virements de crédit suivants :

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D 60621 : Combustibles	500,00 €	
D 60631 : Fournitures d'entretien	300,00 €	
D 60633 : F. de voirie	500,00 €	
D 60636 : Vêtements de travail	500,00 €	

Le Maire, CASTELLVI Jean-Marie		Le secrétaire de séance, DUPONT Liliane	
-----------------------------------	--	--	--

D 6064 : Fournitures administratives	100,00 €	
D 6068 : Autres matières & fournitures	500,00 €	
D 611 : Contrats prestations services	4 000,00 €	
D 61521 : Entretien de terrains		6 000,00 €
D 615221 : Bâtiments publics	1 500,00 €	
D 615228 : Autres bâtiments	1 500,00 €	
D 615231 : Voirie	700,00 €	
D 615232 : Réseaux	2 000,00 €	
D 61524 : Entretien de bois et forêts	1 000,00 €	
D 61558 : Entretien autres biens mobiliers	500,00 €	
D 6156 : Maintenance	6 000,00 €	
D 6161 : Assurance multirisque	300,00 €	
D 622 : Rémun. interm. et honoraires	24 700,00 €	
D 623 : Pub. public°, rel° publiques	900,00 €	
D 626 : Frais postaux et télécommunicat°	600,00 €	
D 627 : Services bancaires et assimil	200,00 €	
D 6281 : Concours divers (cotisations)	200,00 €	
D 6283 : Frais de nettoyage des locaux	300,00 €	
D 6288 : Autres services		1 000,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	46 800,00 €	7 000,00 €
D 6411 : Personnel titulaire	18 000,00 €	
D 6413 : Personnel non titulaire		15 300,00 €
D 6450 : Charges sécu et prévoyance	6 000,00 €	
D 6470 : Autres charges sociales	500,00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	24 500,00 €	15 300,00 €
D 6558 : Autres dépenses obligatoires	1 000,00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	1 000,00 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté F	50 000,00 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté F	50 000,00 €	

Même séance

-3) Travaux rue de la Brasserie « Avant-projet ».

Suite à la présentation de l'avant-projet pour les travaux rue de la Brasserie

-travaux d'aménagements, de surface et de gestion des eaux pluviales.

Le devis HT présenté comme suit :

Montant des travaux :

- Travaux préparatoires : 7010.00
- Terrassement canalisations : 35079.90
- Béton maçonnerie : 2030.00
- Aménagement de surface-voirie : 23275.00
- Eaux pluviales : 60567.50
- Clôtures : 460.00
- Mobilier urbain : 3595.00

Soit un total HT de 132 017.40 / TTC 158 420.88 (TVA : 26 403.48).

Montant de l'opération :

DEL 2023.07.03.02

Avant-projet

Rue de la Brasserie

Acte administratif déposé

le

en Préfecture du Gard

Le Maire, CASTELLVI Jean-Marie		Le secrétaire de séance, DUPONT Liliane	
-----------------------------------	--	--	--

- Montant des travaux : 132 017.40
 - Honoraire maîtrise d'œuvre (+ou- 10%) : 12 982.60
- Total HT de la dépense : 145 000.00
TVA : 29 000.00
Total TTC dépense : 174 000.00

Même séance

- **4) Travaux d'aménagement et de surface rue de l'Horloge et RD 8**

Suite à la présentation de l'avant-projet pour les travaux rue de l'horloge et de la RD 8.

Travaux d'aménagements de surface RD 8 et rue de l'Horloge.

Le devis HT présenté comme suit :

Montant des travaux :

- Travaux préparatoires : 4600.00
- Aménagement de surface-voirie : 15100.20
- Mobilier Urbain : 1240.00

Soit un total HT de : 20940.20 / TTC 25 128.24 (TVA 4 188.04)

Montant de l'opération :

- Montant des travaux : 20 940.20
- Honoraire maîtrise d'œuvre (+ou- 10%) : 3 059.80
- Total HT de la dépense : 24 000.00

TVA : 4 800.00

Total TTC dépense : 28 800.00

DEL 2023.07.03.03

Avant-projet

Rue de la Brasserie Acte
administratif déposé
le 8 février 2023
en Préfecture du Gard

Même séance

- **5) Autorisation de demande de subventions suite aux travaux.**

- Suite à la présentation des avant-projets le conseil municipal. Autorise à l'unanimité M. Le Maire à faire des demandes de subventions.

DEL 2023.07.03.04

Autorisation de demande de subventions suite aux travaux

Acte administratif déposé
le
en Préfecture du Gard

Le Maire, CASTELLVI Jean-Marie		Le secrétaire de séance, DUPONT Liliane	
-----------------------------------	--	--	--

Même séance

DEL 2023.07.03.05
Suppression du poste
d'adjoint Administratif *Acte*
administratif déposé
le
en Préfecture du Gard

- 6) Suppression du poste d'adjoint Administratif

Monsieur le Maire propose :

- La suppression de l'emploi d'adjoint administratif de 1ère classe catégorie C].
- à compter du 3 avril 2023.
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré : DECIDE
 De supprimer l'emploi d'adjoint administratif de 1ère classe catégorie C].

Même séance

DEL 2023.07.03.06
Commission CCPC
Acte administratif déposé
le
en Préfecture du Gard

- 7) Démission d'un conseiller.

Suite au courrier de M. CASTALDI nous informant de sa démission, la préfecture nous informe de la prise en compte de celle-ci à compter du 24/05/2023. M. le Maire propose de reprendre les commissions qu'avait M. CASTALDI à savoir : Sport, Eau et assainissement de la Communauté de Communes Piémont Cévenol.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité

- 8) Un Conseiller demande le retrait de ses délégations.

Mme BÉJUI-HUGUES Hélène nous informe de sa volonté de ne plus avoir de délégations (affaires juridiques et communication) et souhaite aujourd'hui faire juste partie des conseillers de la commune, cette demande est prise en compte à compter de ce jour.

Mme BÉJUI-HUGUES Hélène demande de ne plus percevoir d'indemnités.

(Extrait du courrier de Mme BÉJUI-HUGUES Hélène) :

En effet, ne pouvant plus être aussi disponible que je le souhaiterais et ne voulant pas que mon absence nuise d'une quelconque manière au bon fonctionnement de la commune sur ces deux sujets... Je tiens à préciser que, en tant que conseiller municipal, je reste très attachée à la réussite du projet « bien vivre ensemble à Logrian-Florian » sur lequel nous avons été élus et que je ferai tout mon possible pour aider à sa réalisation...

- 9) Questions diverses.Déchets verts :Questions diverses.

Suite à la visite de l'entreprise PICASSE en juin dernier celui-ci est venu broyer les déchets verts, pour faire de la place.

Le Maire, CASTELLVI Jean-Marie		Le secrétaire de séance, DUPONT Liliane	
-----------------------------------	--	--	--

M. le maire informe le conseil municipal que cet espace sera fermé jusqu'à septembre pour éviter les feux. L'entreprise Syntoma va apporter un portique qui sera installé par l'entreprise PRIMOVERT, nous allons procéder à des heures d'ouverture pour que l'accès reste autorisé pour les Logriens.

Pont du Vergaloux

Le pont situé sur la RD 8 (de Sauve à Uzès) jouxtant la parcelle A 115 est en mauvais état, il faudrait voir avec le département pour une restauration, dans l'attente des travaux voir s'il est possible de le fermer aux poids lourds.

Citernes

Le village est en secteur sensible avec les forêts proches du village, nous avons mis à disposition deux citernes pour les pompiers, l'élagage autour de celle-ci a été fait pour qu'ils puissent se servir en eau si besoin, un champ est disponible pour l'atterrissage d'hélicoptères.

13 juillet 2023 :

Le conseil municipal propose que l'on face l'inauguration du Café de l'Atelier en même temps que la fête organisée par le comité des fêtes le 13 juillet 2023.

Ping-pong :

Lors de la compétition de ping-pong un Belge à remporter le tournoi, à refaire.

La séance est levée à dix-neuf heures et quarante-sept minutes.

Le Maire, CASTELLVI Jean-Marie		Le secrétaire de séance, DUPONT Liliane	
-----------------------------------	--	--	--

Le Maire, CASTELLVI Jean-Marie		Le secrétaire de séance, DUPONT Liliane	
-----------------------------------	--	--	--